Envoyé en préfecture le 02/03/2026
Reçu en préfecture le 02/03/2026
Publié le
ID : 022-212201354-20260219-03_02_26-DE

Louargat
Louergad

COMMUNE DE LOUARGAT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 février 2026

DATE DE CONVOCATION 10 février 2026	L'an deux mil vingt-cinq, le 19 février à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Hervé L'HEVEDER, Maire.
DATE D'AFFICHAGE 10 février 2026	**Membres Présents** : Mrs DENOUEL, PIROU, JEGOU, HERVE, OGER, THOMAS, FEJEAN Mmes QUELEN, LE JANNE, TREGUIER, LEROY, HERVE, LE MOAL
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19 PRESENTS : 14 PROCURATIONS : 2 VOTANTS : 16	**Membres absents** : Mrs LE BLEVENNEC, CLOAREC, MMES LE BARBIER, HENRY, PHILIPPE **Procurations** : Maude LE BARBIER pour Laurence TREGUIER ; Gilbert LE BLEVENNEC pour Hervé L'HEVEDER **Secrétaire** : Yoann HERVE

03-02-26 RESSOURCES HUMAINES – Retrait délibération 66-10-25 et modification -Participation employeur

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retirer la délibération 66 -10-25, et propose de modifier la délibération

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal, qu'il convient de rectifier la délibération 09-10-13. Lorsque cette délibération a été prise, il a été indiqué que le montant de cette participation était proratisé en fonction du temps réel effectif de travail, or ceci n'est pas réglementaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIRE** la délibération 66-10-25

- **DECIDE** qu'il n'y a pas de proratisation de la participation employeur, quelque soit la position de l'agent

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Extrait certifié exécutoire,

Le Maire,
Hervé L'HEVEDER

Pour Le Maire empêché
et par délégation

Jacques DENOUEL
1er adjoint

MAIRIE de LOUARGAT
22540